

## Compte-rendu du CSAL n°7/2024 du 11/04/2024

L'ordre du jour portait sur la création du Centre de Contact (CDC), l'organisation interne des Services de la Direction, la présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2023 et de du document prévisionnel de gestion 2024, la présentation du tableau de bord de veille sociale, le rapport d'activité 2023, le point budget et propositions de dépenses de la Formation Spécialisée (FS) et les questions diverses.

L'assistante sociale, l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) étaient présents.

Nous avons effectué une demande en intersyndicale FO/SOLIDAIRES pour que le CSAL-FS soit convoqué en même temps que le CSAL (comme cela était prévu par la Direction selon la programmation annuelle des travaux du CSAL pour la création du CDC) : le Directeur a refusé. Par contre, il a invité les acteurs de prévention et il a ajouté comme point à l'ordre du jour le budget de la FS... qui doit être voté par le CSAL-FS ! Nous ne comprenons pas ce refus qui ne montre guère de considération et de respect pour l'activité des Organisations syndicales et pour les Agents que celles-ci représentent...

### **Création du Centre De Contact (CDC) des particuliers de Vesoul, fonctionnement et règlement intérieur (pour avis)**

#### - Présentation des locaux

Nous avons fait remarquer au Président « que le CDC est pour nous un lieu virtuel, puisqu'à ce jour aucune visite des locaux n'a été effectuée ».

La remise des clés ne s'est pas faite à la date prévue, celle-ci n'a eu lieu que le 5 juin.

Les plans communiqués ne remplacent pas une visite sur place; nous y serons conviés fin août.

***Mieux vaut tard que jamais !***

N'étant pas en mesure de juger si l'installation est correcte. Nous comptons sur les agents pour nous signaler tout problème.

#### - Règlement intérieur

Nouvelle convocation le 18 juillet suite à un vote contre à l'unanimité des OS.

Le règlement présenté omettant des points importants, tels que la rémunération, l'harmonisation des plages variables avec le réseau....

#### - Parcours de Formation Spécifique

Présentation du parcours de formation des nouveaux agents du CDC :

- 6 semaines intensives à compter du 2 septembre 2024

- 44 agents (12 DGFIP, 32 contractuels et 2 PACTE) répartis en 2 groupes

- formation assurée à Vesoul par des formateurs locaux mais également du CIF de Nancy et Dijon

Ce parcours de formation est propre à tous les CDC sur instruction de la mission Stratégie des Relations au Public.

Mise en place progressive de ce centre, pour un fonctionnement complet espéré au 15 octobre !

Nous vous communiquerons toutes les informations précises relatives au fonctionnement du CDC dans notre prochain compte-rendu à l'issue du CSAL du 18 juillet.

## **Organisation interne des Services de la Direction**

Au 1<sup>er</sup> septembre, transfert du service du Domaine au Pôle Pilotage Ressources, l'agent concerné changera de bureau, et sera désormais sous la coupe de M CATHELIN.

## **Présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2023 et de du document prévisionnel de gestion 2024**

Nous avons demandé dans la déclaration liminaire (voir ci-après) le retrait de l'ordre du jour de la « présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2023 et du document prévisionnel de gestion 2024 », au motif que le document de programmation du BOP ne nous a pas été fourni par la Direction, contrairement aux années précédentes ».

Notre demande a été rejetée par M.le Président pour le motif qu'il s'agit uniquement d'une information non soumise au vote des OS.

Avant tout, M.TRUTET se félicite qu'aucun crédit de paiement n'a été rendu en fin d'année 2023.

Par ailleurs, l'affranchissement reste le poste de dépense le plus important (24,74%), avec le remboursement des frais de déplacement (18,62 %). Dépenses en augmentation du fait de la hausse des tarifs.

Les travaux de désamiantage de Lure et la mise en sécurité du CDC ont été financés par le SPIB-2C.

Pour 2024, mesure d'économies budgétaires oblige (baisse de 5%) , les pistes d'économies s'orientent vers l'affranchissement et le remboursement des frais de déplacement (demande d'utilisation optimale des véhicules de service, avec la simplification du système de réservation et la possibilité de restituer le véhicule le lendemain ou de le récupérer la veille). A noter que la DDFIP s'est vue doter de véhicules électriques mais pas de bornes de rechargements suffisantes....

**Faites vite vos demandes de remboursement de frais pendant qu'il est encore temps !!**

Pour le CDC, seul le mobilier des deux salles de convivialité restent à la charge de la DDFIP.

## **Présentation du tableau de bord de veille sociale**

Les recrutements d'agents contractuels ont pris une place incontournable dans le fonctionnement des services en 2023 ce qui n'est pas sans nuire aux agents les plus expérimentés qui se retrouvent sursollicités.

Que dire de la situation en 2024, où le CDC est un service composé de 73 % d'agents contractuels !

Comme chaque année encore un trop grand nombre d'heures écrêtées (322h en 2023 contre 276 en 2022) ; est-il utile de rappeler que les heures écrêtées sont des heures non payées ? un cadeau des agents à la DGFIP !

## **Rapport d'activité 2023** (consultable sur Ulysse local → direction → rapport d'activité)

Comme annoncé dans la liminaire le rapport d'activité 2023 est totalement édulcoré, réduit à un simple livre d'images ! Les chiffres clés sont restreints à une simple page et une analyse météorologique (plein soleil, nuages...).

Vu de l'extérieur, il donne l'impression qu'il est plaisant de travailler à la DDFIP 70. Cela ne reflète pas la réalité des Services, et encore moins les données issues du TBVS...

L'effort d'attractivité sera-t-il suffisant pour retenir la masse d'agents contractuels recrutés cette année ?

## **Point budget et propositions de dépenses de la Formation Spécialisée**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour à la demande des OS.

### **Questions diverses**

- Dysfonctionnement du monte-personnes sur le site de Lure : la société de réparations est intervenue la semaine dernière...celui-ci ne fonctionne toujours pas !
- Déménagement du PCU : réunion à la préfecture sous 8 jours pour restitution de l'audit.
- Evolution des missions du SIE : le Président nous informe qu'il attend le retour d'expérimentations en cours, notamment sur des transferts de compétences éventuels.

*Les Élus de SOLIDAIRES Finances Publiques,  
Lucie DRUET, Béatrice BITON, Emmanuel SAILLARD*